



100 ans. Il y a déjà 100 ans que prenait fin la Grande Guerre. Le conflit de 14/18 pèse toujours dans la mémoire collective, il a marqué la littérature, le cinéma et l'art en général. Peu de familles françaises

ont été épargnées par ces quatre années de guerre. Quels enseignements en tirer encore aujourd'hui ? Que signifie le devoir de mémoire ? Suffit-il d'un seul jour dans l'année pour honorer et se souvenir de ces hommes et femmes qui se sont battus pour notre pays, pour nous ?

Au-delà de la notion d'unité que revêt le 11 novembre, la commémoration est un outil d'éducation civique et de pédagogie pour les jeunes générations certes, mais elle est aussi un acte citoyen qui nous concerne tous. Le souvenir doit rester présent et ne pas s'estomper au risque de disparaître ensuite. Nos monuments aux morts sont bien plus qu'un simple édifice gravé de noms et de dates, ils doivent rester le socle de la mémoire collective.

Cette notion d'unité, si importante mais si peu mise en œuvre dans notre société moderne, nous l'exprimerons lors des commémorations du 11 novembre avec nos communes voisines et amies de Lompret et Pérenchies. Et pour qu'elle revête un caractère entier, nous accueillerons avec beaucoup de ferveur la délégation de la ville d'Overath (commune allemande proche de Cologne), cité jumelle de Pérenchies. Les écoles nous accompagneront également, participant ainsi à cette transmission intergénérationnelle de la mémoire. Chers Verlinghemmois, rejoignez-nous en nombre pour ce temps fort !

Jacques Houssin

Maire de Verlinghem - Conseiller Départemental

MAIRIE DE VERLINGHEM

Place du Général-de-Gaulle • 59237 Verlinghem
Tél : 03 20 08 81 36 • Fax : 03 20 08 73 81
mairie@verlinghem.fr • www.verlinghem.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION Jacques Houssin

CONCEPTION Empreinte communication

RÉDACTION Empreinte communication, Mairie

CRÉDITS PHOTOS Mairie, Ph. Descampiaux

IMPRESSION Imprimerie Jean Bernard. Imprimé sur du papier issu de forêts durablement gérées

ISSN 2429-2923



RÉNOVATION DE NOTRE ÉGLISE

Faites un don !

La commune doit entreprendre d'importants travaux de réfection des charpentes et de la couverture de l'église qui présentent des désordres multiples d'origines diverses. Vos dons aideront à sauvegarder ce patrimoine cher aux Verlinghemmois.

Les travaux doivent débuter en 2019. Ils porteront sur la flèche, la nef en 2019 et sur les bas côtés nord et sud et la sacristie en 2020 si cela est possible.

Ce projet de sauvegarde de notre patrimoine, représente un investissement très important pour la commune, investissement que nous tendrons à réduire en mobilisant les partenaires institutionnels (État, Département) et en faisant appel à une souscription publique.

Par vos dons, vous pouvez participer activement à la sauvegarde de cet élément remarquable du patrimoine, de votre patrimoine, et apporter votre pierre à l'édifice. Tout don, aussi modeste soit-il, sera important et significatif !

VOUS SOUHAITEZ FAIRE UN DON ?

- **Pensez au don en ligne** (paiement en ligne sécurisé) ! Retrouvez ce projet sur le site Internet de la Fondation du Patrimoine, www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-chrysole-de-verlinghem ou **flashez le QR code** au dos du document joint.
- **Paiement par chèque** : merci de libeller votre chèque à l'ordre de "Fondation du patrimoine - Église

de Verlinghem". Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque.

- **Paiement en espèces** : merci de compléter vos coordonnées sur le bulletin de souscription joint. La Fondation du Patrimoine vous adressera votre reçu fiscal. Ce dernier vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez le recevoir par courrier, il vous suffira de l'indiquer sur le bulletin de souscription en y indiquant votre adresse.

LA RÉDUCTION D'IMPÔTS

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.
- ou de l'Impôt sur la Fortune Immobilière à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €). Un don de 1 000 € = 750 € d'économie d'impôt.

Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60 % du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT. Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt. Alors, n'hésitez pas, si vous en avez la possibilité, faites un don !

> MOMENTS FORTS



■ Voyage des aînés, le 3 septembre



■ Remise des dictionnaires, le 5 septembre



■ Forum des associations, le 7 septembre



■ Balade à vélo, le 9 septembre

> TENNIS CLUB : L'ÉCLAIRAGE RÉNOVÉ



La salle de tennis disposait d'un éclairage qui devenait vétuste et ne répondait plus aux normes de la Fédération Française de Tennis. Il fallait donc permettre au club de continuer à accueillir les compétitions et maintenir ses activités. Cet été, la municipalité s'est rapidement mobilisée pour faire procéder à l'installation d'un nouvel éclairage. Réalisé par SATELEC pour un coût de 24 871 €, cet équipement répond dorénavant pleinement aux besoins de l'association. De quoi faire rayonner le club ! ■

NOUVEAU TERRAIN SYNTHÉTIQUE Enfin prêt !

Fruit d'une longue réflexion et d'une concertation aboutie avec les responsables de Verlinghem Foot, le terrain synthétique est enfin devenu réalité. Il vient s'ajouter au terrain d'honneur et au petit terrain d'entraînement en herbe du complexe sportif R. Werquin.

Outil moderne et fonctionnel, cet équipement répond aux besoins exprimés par le club pour maintenir notamment les entraînements durant les périodes d'hiver et accueillera également nos deux écoles ainsi que les centres de loisirs sans hébergement durant les vacances.

Les travaux ont été réalisés par les entreprises Pinson Paysage et Eiffage sur la base d'un cahier des charges établi par le cabinet Reval Ingénierie. Sa conception répond aux normes environnementales en vigueur. Le projet a pu également



être mené à terme selon le cahier des charges initial puisque l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) a rendu des conclusions rassurantes en termes d'impact sur la santé des utilisateurs des terrains synthétiques. Le coût de cette infrastructure, réceptionnée le 3 octobre, s'élève à 758 988 € pour les travaux et à 18 187 € pour les frais d'études. 147 181 € ont été financés par la MEL. ■

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC Seconde phase en 2019

L'adjudication du nouveau marché de rénovation de l'éclairage public (rues, places, décorations lumineuses de fin d'année, église) a été conclue en 2017 pour une durée de huit années, avec la société SATELEC. Cette contractualisation porte d'une part sur la gestion de l'existant (avec l'entretien notamment des installations, des lampes) et d'autre part sur un marché à performance énergétique, c'est-à-dire un renouvellement selon un programme annuel des lampes et de cinq armoires électriques au profit de matériels moins énergivores.

Concrètement, il s'agit pour le prestataire d'une obligation de résultat, à savoir faire réaliser des économies à la commune en termes de consommation d'énergie selon des seuils qui ont été contractualisés et seront contrôlés annuellement. Toutes les nouvelles sources lumineuses installées seront de technologie LED.

Ce remplacement progressif des matériels permet à la commune d'opter pour un système de gradation de l'intensité lumineuse : les flux sont gérés en fonction de la luminosité naturelle.



Synthétiquement, à la tombée du jour les flux sont à 100 % pour être ramenés à 70 % sur les tranches horaires de 21 h/ minuit, puis à 50 % sur les tranches de minuit à 6 h, puis 100 % sur les créneaux matinaux de pointe nécessitant toutes les conditions de sécurité.

Notons qu'à l'inverse de certaines communes limitrophes et pour assurer un éclairage minimal de sécurité, la commune de Verlinghem a opté pour cette gradation plutôt que l'extinction totale sur certaines tranches nocturnes. En 2018, les rues du Chêneau, de Lambersart, d'Artois et de Flandres et les places de la Mairie et du Général de Gaulle ont été concernées par ces travaux de renouvellement ainsi que les candélabres autour de la mairie.

Le programme se poursuivra en 2019. ■

NOTRE ÉGLISE SAINT CHRYSOLE

Chargée d'histoires...

Au cœur de notre village, se dresse fièrement notre église Saint-Chrysole. De sa construction à aujourd'hui, l'église Saint Chrysole a traversé les vicissitudes de l'histoire, renforçant ainsi l'attachement des Verlinghemmoises à cet édifice remarquable.

Les historiens estiment que les parties les plus anciennes de l'édifice, notamment la tour, datent du 14^e siècle. Cette hypothèse est corroborée par des documents de l'abbaye de Loos, dont, au début du 15^e siècle, l'un des abbés était originaire de Verlinghem. Il s'agit de Jacques Six qui dirigea l'abbaye pendant 15 ans et mourut en 1450. Il avait fait exécuter des travaux importants dans l'église qui menaçait ruine. Un siècle plus tard, en 1566, l'église fut saccagée pendant la guerre des gueux. Le bâtiment fut remis en état, mais début 18^e siècle, il donnait des signes de vétusté. En 1719, les autorités paroissiales ont fait établir un devis par un entrepreneur, Honoré Delobel, en vue de faire effectuer les travaux. La lecture du devis nous apprend que le clocher était pourvu d'une horloge et que la couverture de l'édifice était constituée d'écailles.

Au cours de la Révolution, l'église fut utilisée pendant un temps pour le culte et comme lieu de réunion. En 1799, elle fut vendue comme bien national. Par chance, elle ne fut pas démolie et les paroissiens purent la réutiliser peu après.

En 1828, le conseil municipal se

préoccupait de l'état de la décoration intérieure, notamment le chœur. Un devis fut établi par M. Dewarlez, architecte. En 1835, les toits et gouttières de l'église eurent à nouveau besoin de réparations qui seront faites par Augustin Leplat, couvreur.

Dans la nuit du 12 au 13 septembre 1840, un incendie détruisit complètement l'église. L'architecte lillois Charles Benvignat fut chargé d'établir les plans et devis définitifs. L'édifice sera reconstruit sur les mêmes fondations. La tour du clocher sera gardée. Un ajout de deux travées sera prévu, portant la longueur du bâtiment à 43,50 m. ■

LES PÉRIODES MARQUANTES

1871 : Travaux de peinture calcaire élevé en dehors de l'église

1879 : Réalisation de vitraux au chœur de l'édifice

1884 : Grosses réparations au clocher

1913 : Restauration du clocher

Les troupes allemandes occupent Verlinghem durant toute la Grande Guerre, quittant le village en octobre 1918. La flèche du clocher sera arasée ainsi que les 4 clochetons. Les intérieurs, les mobiliers, les décors, l'orgue seront détruits. Les éléments métalliques cloches seront déposés par l'occupant.

1920-1923 : Réparations et reconstruction.

Source : Verlinghem, au fil du temps (E. BASSELET).

> VERLINGHEM FOOT XAVIER SAINGIER IMPRIME SES MARQUES



À la présidence du club de foot depuis maintenant une saison, Xavier Saingier nous apparaît tout à la fois prudent et déterminé. Une recette a priori gagnante pour cet horticulteur de profession qui bichonne

de bons produits depuis ses serres verlinghemmoises : le club enregistre en effet une belle progression avec 250 inscrits cette rentrée.

Licencié depuis 1977, à Verlinghem mais aussi à Wambrechies, tour à tour joueur puis entraîneur, cet expert de la discipline sportive maîtrise les rouages de la vie associative et c'est avec une grande lucidité qu'il pose les jalons de son projet, celui d'une équipe en partie renouvelée mais surtout renforcée. À la présidence, au secrétariat ou à la trésorerie mais aussi à la communication ou encore à l'événementiel, chacun des postes bénévoles exerce en binôme. L'équipe se dote également d'une nouvelle compétence : un coordinateur sportif en charge d'accompagner les équipes et entraîneurs, de les fédérer, d'assurer les médiations nécessaires. Bref de la méthode mais pas uniquement !

Xavier Saingier mise particulièrement sur la reconquête des valeurs associatives et de l'esprit familial qui s'étaient un peu essouffés. Il s'est parallèlement attaché à renouer un partenariat solide avec la municipalité et à mieux ancrer son action dans la vie de la commune en s'associant notamment avec les scouts et en renouvelant sa participation aux temps forts Verlinghemmoises.

Les premiers retours sont encourageants, le club opère les changements attendus et son président ne s'interdit pas de viser une montée en résultats ! Mais dans un premier temps, il reste impatient d'inaugurer le terrain synthétique qui permettra des entraînements dans des conditions optimales tout au long de la saison.

Chapeau à l'ensemble des bénévoles pour leur belle énergie ! Allez Verlinghem ! ■

Bienvenue aux nouveaux habitants !

Verlinghem est un village dynamique, il faut le faire savoir ! Quoi de mieux

alors que de l'exprimer de vive voix aux nouveaux habitants qui ont fait le choix de venir vivre à Verlinghem. Comme il est de tradition chez nous, nous avons reçu le 5 octobre ces nouveaux Verlinghemmoises. Cette réception fut l'occasion de leur présenter l'équipe municipale, les infrastructures du village,

les associations, les écoles et la qualité de vie en milieu rural. ■



WEB PLUS

- Compte rendu du conseil municipal du 12/07/2018
- Menus du restaurant municipal
- Les manifestations communales en images

> SPECTACLE DE NOËL : TOUS AU GOOGLE SHOW !

Le 22 décembre, la municipalité programme, à la salle de sport, un spectacle dédié au jeune public : le Google Show !

Il s'agit d'une création originale de Maud Persyn - danseuse, chorégraphe et comédienne - dont les Verlinghemmois auront la primeur. Rose et Louis, frère et sœur, se retrouvent subitement projetés au cœur de leur toile Internet. Avec eux, nous serons transportés dans un monde numérique à la rencontre de personnages virtuels familiers que sont nos applications quotidiennes sur tablette, ordinateur, smartphone... Emmenés par six danseurs sur des rythmes très actuels, ce voyage haut en couleur nous posera sans aucun doute la question du partage et de l'échange dans nos vies... Quelle place donnons-nous aux autres lorsque nous sommes hyperconnectés ? La vie sur la toile est-ce vraiment la "vraie vie" ? Un thème finalement... tout public ! ■

> ENQUÊTE PUBLIQUE PLU2

L'enquête publique sur le PLU2 se déroulera en fin d'année. Nous vous tiendrons informés des dates de l'enquête par affichage réglementaire, sur notre site Internet et notre page Facebook.

> RIEN QUE POUR LES AÎNÉS

■ LE GOÛTER DE NOËL



Détente et convivialité pour terminer l'année : mercredi 19 décembre 2018 à 14 heures, salle du Tournebride (sur inscription en mairie). ■

■ LE LOTO



Un loto purement "village" dans le cadre de la semaine bleue : mercredi 17 octobre 2018 à 14 heures, salle du Tournebride (sur inscription en mairie). ■

CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE Venez nombreux !

Les 9, 10 et 11 novembre 2018 marqueront, à Verlinghem comme dans de nombreuses communes françaises, le point d'orgue de la célébration du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale. Souhaitons que ce temps fort réunisse en nombre les Verlinghemmois, des plus jeunes aux aînés autour d'un programme intense, concocté pour que toutes les familles et sensibilités puissent y prendre part.

VENDREDI 9 NOVEMBRE À 20 H

→ **Récital d'orgue à Saint Chrysole**

Jérôme Faucheur, organiste de renommée internationale, se produira dans notre église pour un concert unique dédié à "la musique d'orgue française au temps de la Première Guerre mondiale".

SAMEDI 10 NOVEMBRE

→ **15 H : inauguration de la rue Alix Ghestem - Maire de Verlinghem** (de 1894 à 1919). Alix Ghestem a largement œuvré pour la reconstruction de la commune. Sur une initiative de l'association Patrimoine Val de Deûle, la municipalité lui rend hommage et souligne son action en donnant son nom à la rue dite des "deux cimetières" ce 10 novembre.

→ **18 H 20 : partage de la flamme sacrée, Wervicq-Sud** - Pour la première année, une délégation verlinghemmoise (dont le maire et le président de l'UNC AFN), assistera à cette cérémonie particulière : au départ du tombeau du soldat inconnu, la flamme sacrée aura transité par Verdun, pour être "partagée" : chaque commune est invitée à allumer une flamme tempête à l'issue de ce rassemblement.

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

→ **8 H 45** - Les communes de Verlinghem, de Lompret et de Pérenchies, et de sa ville jumelle d'Overath se recueilleront sur le site du cimetière Allemand, rue de Pérenchies, en présence de la flamme sacrée.

→ **9 H 30** - Une messe sera célébrée pour la paroisse dans l'église de Pérenchies.

→ **11 H** - Au cours d'une cérémonie pulique, le président de l'UNC AFN, Monsieur le maire et les élèves de nos 2 écoles livreront leurs hommages sur le site du Monument aux morts avant un lâcher de ballons tricolores.

→ **11 H 30** - L'hôtel de ville accueillera les Verlinghemmois pour une cérémonie de clôture de ce centenaire avec notamment la remise des prix du "devoir de mémoire". Ce prix national, organisé avec le concours de l'UNC AFN et des professeurs, distinguera les trois meilleures productions de chacune des 2 écoles réalisées par les CM2 sur le thème du Monument aux morts.

Ces temps forts s'achèveront par le verre de l'amitié auquel la municipalité convie tous les Verlinghemmois. ■

Des centres de loisirs au top !

Pendant les vacances de Noël, du 31/12/2018 au 04/01/2019, la commune ouvrira un accueil de loisirs sous réserve d'un nombre d'inscriptions supérieur à 20 enfants.

Les communes de Verlinghem et Lompret ont développé un partenariat qui permettra d'élargir les périodes de fonctionnement des accueils de loisirs à partir de 2019. Les enfants verlinghemmois et lomprétois seront accueillis dans les mêmes conditions tarifaires. En voici les dates :

- **Hiver** : 11/02/2019 au 22/02/2019 à Verlinghem
- **Printemps** : 08/04/2019 au 19/04/2019

à Lompret

- **Juillet** : 08/07/2019 au 02/08/2019 (chaque commune organise son propre accueil)
- **Août** : 05/08/2019 au 30/08/2019 à Verlinghem
- **Automne** : 21/10/2019 au 31/10/2019 à Lompret
- **Noël** : 23/12/2019 au 27/12/2019 à Verlinghem (sous réserve de 20 inscriptions minimum)

Retrouvez toutes les informations sur les accueils de loisirs (lieux, capacité d'accueil, dates d'inscription) sur notre site Internet : www.verlinghem.fr/fr/information/74565/enfance-jeunesse. ■



AGENDA

OCTOBRE

- **Samedi 13 octobre** à 19 h, Tournebride : soirée moules frites - *Verlinghem Foot*
- **Samedi 13 octobre**, bibliothèque : Nuit des bibliothèques - *Verlinghem loisirs*
- **Dimanche 14 octobre**, école Gutenberg : petits pains des papas - *APE Gutenberg*
- **Mercredi 17 octobre** à 14 h, Tournebride : Loto des Aînés - *Municipalité*
- **Mercredi 19 octobre**, école Sainte-Marie : vente de petits pains - *APEL Sainte-Marie*
- **Du lundi 22 au vendredi 26 octobre**, CCA : Centres de loisirs - *Municipalité*
- **Samedi 27 octobre** de 8 h à 12 h, à Pérenchies, salle des Fêtes Maurice-Schumann, place Roger-Dutriez : Don du sang

NOVEMBRE

- **Samedi 10 novembre** à 9 h, Mares de l'orée du bois : Chantier nature - *Verlin Vers l'Autre*
- **Samedi 10 novembre** à 19 h, Tournebride : 30 ans du groupe des scouts *Les Scouts et Guides de France*
- **Dimanche 11 novembre**, salle d'honneur : Commémoration du 11/11 (cf. notre article) *Municipalité + UNC AFN*
- **Mercredi 14 novembre** à 14 h, Tournebride : dépôt bourse aux jouets et articles de puériculture - *Association des Familles de Verlinghem*
- **Jeudi 15 et vendredi 16 novembre** à 13 h 30, Tournebride : vente bourse aux jouets et articles de puériculture - *Association des Familles de Verlinghem*
- **Vendredi 16 novembre**, école Sainte-Marie : soirée pyjama - *APEL Saine-Marie*
- **Samedi 17 novembre** à 19 h, Tournebride : soirée cassoulet - *Club Cycliste*
- **Vendredi 23 novembre** à 16 h 30, Tournebride : Vampires party - *APE Gutenberg*
- **Vendredi 23 et samedi 24 novembre** à 8 h, CCA : Réunion thématique annuelle *Mémoire et patrimoine*
- **Samedi 24 novembre** à 19 h, Tournebride : belote *Verlinghem Foot*

- **Vendredi 30 novembre**, école Sainte-Marie : vente de petits pains et soirée pyjama - *APEL Saine-Marie*

DÉCEMBRE

- **Mercredi 5 décembre** à 18 h 30, Monument aux morts : Commémoration des anciens d'Afrique du Nord - *Municipalité + UNC AFN*
- **Jeudi 6 décembre**, école Sainte-Marie : Saint-Nicolas - *APEL Sainte-Marie*
- **Samedi 8 décembre** à 10 h, Capucine et Iris : Saint-Nicolas - *Judo club*
- **Samedi 8 décembre** à 19 h, Tournebride : belote - *UNC AFN*
- **Vendredi 14 décembre** à 16 h, école Gutenberg : marché de Noël - *APE Gutenberg*
- **vendredi 14 décembre à 16 h 30 et samedi 15 décembre à 9 h**, école Sainte-Marie : marché de Noël - *APEL Sainte-Marie*
- **Samedi 15 décembre** à 10 h 30, école Sainte-Marie : portes ouvertes
- **Mercredi 19 décembre** à 14 h, Tournebride : goûter de Noël - *Municipalité*
- **Vendredi 21 décembre** à 9 h, écoles : coquilles des écoles - *Municipalité*
- **Samedi 22 décembre** à 15 h, salle de sports : Noël des enfants - *Municipalité*
- **Samedi 22 décembre** de 8 h à 12 h, à Pérenchies, salle des Fêtes Maurice-Schumann, place Roger-Dutriez : Don du sang

JANVIER 2019

- **Vendredi 11 janvier**, école Gutenberg : opération galette des rois - *APE Gutenberg*
- **Vendredi 11 janvier**, école Sainte-Marie : galette des rois - *APEL Sainte-Marie*
- **Samedi 12 janvier** à 17 h 30, salle de sports : vœux du Maire - *Municipalité*
- **Dimanche 13 janvier** à 8 h 45, salle de sports : jogging découverte - *Jogging des fraises*
- **Vendredi 18 janvier** à 16 h 30, Tournebride : Monsters party - *APE Gutenberg*
- **Vendredi 25 janvier** à 17 h 30, école Sainte-Marie : vente de petits pains - *APEL Saine-Marie*

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Gabrielle TACK (13/06/2018)
- Kecy CHARLET (18/06/2018)
- Capucine DEVAMBEZ (23/06/2018)
- Léonie DELEPLANQUE (27/06/2018)
- Abel BOURAS GAMAIN (16/07/2018)
- Roxane FERRER (22/07/2018)
- Victor BEVILACQUA (07/08/2018)
- Marius GHEKIERE (07/08/2018)
- Maé LELEU VASSEUR (21/08/2018)
- Emna AZAÏZ (22/09/2018)

MARIAGES

- Typhaine MATHIEU et Alexandre MAGNE (07/07/2018)
- Fanny EVRARD et César TONNOIR (07/07/2018)
- Catherine DELBARRE et Eric DRIEUX (01/09/2018)

DÉCÈS

- Ghislain LALAU (16/06/2018)
- Nicole DUTRANNOIT (25/08/2018)
- Yves LECOURT (01/09/2018)

EN BREF...

ATTENTION, TRAVAUX DU CHÊNEAU !

Dans le cadre de l'optimisation des réseaux d'assainissement, la Métropole Européenne de Lille entreprend des travaux rue du Chêneau à compter **du lundi 22 octobre jusqu'au vendredi 2 novembre 2018**.

Durant cette période, la rue du Chêneau sera interdite à la circulation et au stationnement. Une déviation sera mise en place par la rue de Pérenchies, la rue de Messines et la rue de la Fontaine.



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2018.

Désormais, il est également possible de s'inscrire en ligne en vous connectant sur www.service-public.fr

Les inscriptions déposées en 2018 et retenues par la commission administrative seront effectives à compter du 1^{er} mars 2019.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à informer la mairie de leur nouvelle adresse

pour valider leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent être rattachés.

